



**festival
paroles
paroles**

La saison : résidences, créations, co-productions et programmations, toute l'année, de septembre à juin.

Le festival : du 22 au 27 juin 2021

Proposition de SPECTACLE

Titre :

Auteur / compositeur :

Genre : lecture / théâtre / conte / poésie / musique / danse / exposition

Autre projet (préciser ...)

Nom de la compagnie / du groupe : ...

Adresse et siège de la compagnie / du groupe : ...

personne responsable :

Contact tel : ...

Contact mail : ...

Type de scène : amateur / amateur fncta / semi professionnelle / professionnelle

Résumé du spectacle (5 à 10 lignes) : ...

A propos de la compagnie / du groupe : (3 à 5 lignes) : ...

Distribution : ...

Direction / mise en scène : ...

Durée du spectacle : ...

Public visé : jeune public / adolescents / adultes / tout public

Site :

Page facebook :

TECHNIQUE

DECOR

Taille plateau

Décor Fourni par la compagnie

Besoins accessoires

Temps Montage : ... / Temps démontage: ...

SON

Bande son : oui / non

Support bande son: ...

Instruments de musique à sonoriser:

LUMIERE

(Plein feux en place sur le plateau)

Besoins spécifiques

Plan de feux ~ adapté au mieux de nos possibilités techniques ~ merci de le joindre à cette fiche

INTENDANCE

Nombre de personnes présentes le jour de la représentation :

Hébergement sur place souhaité : OUI / NON

Nombre de véhicules en déplacement : Au départ de

Déplacements en train / bus : OUI / NON

RÈGLEMENT

Pour la sélection des dossiers, nous souhaitons disposer de visuels de bonne qualité dès l'inscription. Merci de nommer et numérotter chaque image. Ex : Tijean.1, Orangediatonique.1 .

Chaque spectacle sera si possible vu par l'organisateur. Merci de nous communiquer vos dates de représentations, et si vous ne jouez pas dans les mois à venir, des dates de répétitions où nous pourrons voir une partie de votre spectacle.

LA COMPAGNIE / LE GROUPE DEVRA :

- être titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accidents en cours de validité lors de sa présence au festival PAROLES PAROLES. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des détériorations, vol ou accident occasionnés par un des membres de la troupe invitée.
- avoir obtenu de la SACD ou organisme légitime quant aux droits d'auteur, l'autorisation de jouer ce spectacle.
(Les pénalités dues en cas de non autorisation demandée pour le festival seront à la charge de la compagnie)

Les compagnies ou groupes professionnels doivent être en mesure de fournir un devis pour une représentation et une fiche technique complète. (Sauf projet en création : fiche technique écrite indispensable 4 semaines au plus tard avant la représentation.)

Les compagnies ou groupes amateurs sélectionnés percevront une indemnité dont le montant à ce jour n'est pas encore déterminé.

Les photos prises durant le festival seront libres de droit et pourront être utilisées sans limitation de temps pour la promotion du festival, sur tous supports papier et numériques.

Si votre spectacle est sélectionné, une fiche de renseignements complémentaires vous sera envoyée ultérieurement.

Lu et approuvé, date & signature :

Dossier à compléter et à retourner à : Vanessa Simon Catelin
tetedebois@ymail.com / 06 71 57 92 14